

Rectorat Pôle d'expertise pédagogique 2nd degré

Liberté Égalité Fraternité

Inspection de l'Éducation nationale IEN ET-EG

n° DAP/IEN/82/03/2020-2021/SR/VF

Affaire suivie par :
Sabine RITTER
Tél : 03.26.05.68.31
Tél : 06.01.10.74.06
Mél : sabine.ritter@ac-reims.fr

1, rue Navier 51082 Reims cedex Reims, le 29 mars 2021

Le recteur de l'académie de Reims

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de langues vivantes, S/c de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement,

Objet : Semaine des Langues (du 17 au 21 mai 2021)

La 6ème édition de la semaine des langues se tiendra du 17 au 21 mai 2021 sous la thématique « Osons les langues, pour les citoyens de demain ». Cette action a pour vocation de mettre en lumière les langues et la diversité linguistique dans les écoles et les établissements mais aussi en dehors du cadre scolaire. Elle constitue un temps fort pour encourager la pratique des langues.

A cette occasion, je vous invite à prendre part à un concours académique.

Thème du concours : Amitié, solidarité et partage sans frontière

Ce concours est ouvert aux collégiens et lycéens des voies générale, technologique et professionnelle et à toutes les langues vivantes. Il a pour but de valoriser les compétences linguistiques orales.

Organisation et règlement :

Une production orale collective est attendue par le jury. Cette production sera :

- pour les collégiens : la mise en voix / scène par des groupes d'élèves d'un texte choisi par l'établissement et en cohérence avec le thème du concours ;
- pour les lycéens : la mise en voix / scène d'une production originale élaborée par les élèves à partir du thème académique.

Chaque établissement mettra en œuvre la première phase de sélection selon une organisation choisie par les enseignants participants lors de la semaine des langues et enverra pour le 22 mai 2021 la prestation retenue par la communauté éducative sous forme de vidéo d'une durée de 1 minute 30 à 2 minutes maximum au format MP4 à <u>sabine.ritter@ac-reims.fr</u>. Aussi il conviendra de veiller à disposer des autorisations d'enregistrement de l'image et de la voix.

Le projet peut être préparé et conduit avec la participation des éventuels partenaires européens de l'établissement.

Un jury académique se réunira pour examiner les vidéos transmises et les projets retenus seront mis en valeur sur le site et les réseaux sociaux académiques. Des récompenses viendront également gratifier les productions qui auront le plus retenu l'attention du jury.

Le jury appréciera tout particulièrement :

- la participation du plus grand nombre d'élèves ;
- l'originalité de la mise en scène et la créativité ;
- l'expressivité ;
- la richesse et la correction linguistiques ;
- le respect du format souhaité;

Je vous remercie pour votre implication pour le bon déroulement de cette action.